

Notre réf. FR / fro

Aux membres de la Constituante

Date 01.06.2022

Séance plénière de la Constituante du 21 juin 2022

Madame la Constituante,
Monsieur le Constituant,

Par ce courrier, j'ai l'honneur de vous convoquer à la séance plénière de la Constituante qui se déroulera comme suit :

Mardi 21 juin 2022 de 14h00 à 17h00

Salle du Grand Conseil, Rue du Grand-Pont 4, 1950 Sion

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de séance
2. Assermentations
3. Entrée en matière

Avant-projet de Constitution : deuxième lecture

Comme le prévoit le Règlement de la Constituante, le ou la président-e de séance peut prolonger les séances d'une heure, selon l'état d'avancement des travaux. Il est fort probable que la séance dure jusqu'à 18 heures au minimum. Au besoin, la Constituante peut décider d'une prolongation supplémentaire (séance de nuit). Merci de prendre vos dispositions en fonction.

Je vous adresse, Madame la Constituante, Monsieur le Constituant, mes cordiales salutations.

Le Bureau de la Constituante



Géraldine Gianadda
Coordnatrice du Collège présidentiel

Annexes : Rapports des commissions thématiques de deuxième lecture (10 rapports)

- Rapports de minorité (9 rapports)
- Rapport de la commission de rédaction sur la structure
- Informations et directives sur le débat d'entrée en matière